

4 Économie

**Impôts/Cérémonie de prestation de serment de 53 fonctionnaires
"Sachez résister à la tentation"**

Willy NDONG
Libreville/Gabon

"Je jure et promets de bien et loyalement remplir mes fonctions, et d'observer en tout temps, les devoirs qu'elles m'imposent. Je le jure". C'est le serment prononcé samedi dernier au Palais de justice de Libreville par 56 fonctionnaires - dont 43 inspecteurs centraux, 4 inspecteurs et 9 contrôleurs - de l'administration des impôts.



Photo : DR

Une fonctionnaire du service des impôts lors de la prestation de serment de samedi dernier.

Tour de rôle, la main droite levée, la mise bien soignée, en présence, notamment, du directeur général adjoint 1 des Impôts, Yannick Mokanda, ces fonctionnaires ont fait la promesse de bien et loyalement remplir leurs fonctions et d'observer, en tout temps, les

devoirs qu'elles imposent. Au cours de cette cérémonie, le procureur de la République près le Tribunal de première instance de Libreville, Olivier Nzaou, leur a prodigué de sages conseils, tout en les mettant en garde contre de

possibles dérives liées à l'exercice de leurs fonctions. « Vous êtes plus que jamais dépositaires de l'autorité de l'Etat. A cet effet, votre devoir est de servir la nation et non vous servir. Soyez consciencieux dans l'exercice de vos fonctions.



Photo : DR

Les nouveaux serviteurs de l'Etat autour du procureur de la République, Olivier Nzaou, de Libreville à l'issue de la cérémonie.

Désormais, vous devez nous faire parvenir tous les procès-verbaux rédigés à l'issue de votre travail sur le terrain. Si vous ne le faites pas, nous viendrons les chercher. (...) Ne faites pas de votre travail une affaire personnelle. Sur le terrain, vous

serez en contact permanent avec les opérateurs économiques. Sachez résister à la tentation, pour l'intérêt de la nation. Car, votre liberté en dépend», a-t-il conclu. Au terme de cette cérémonie, ces fonctionnaires de l'administration des im-

pôts ont été renvoyés à l'exercice de leurs fonctions, avec la ferme mission de remplir loyalement les différentes tâches pour atteindre les objectifs fixés par les autorités, et qui sont, entre autres, de mieux collecter l'impôt.

**Habitat/Concours de la "maison 100% gabonaise accessible à tous"
Les lauréats connus aujourd'hui**

W. N.
Libreville/Gabon

CO-ORGANISÉ par l'ambassade de France au Gabon, le prix du concours de "la maison 100% gabonaise accessible à tous" sera décerné aujourd'hui à l'Institut français du Gabon.

Selon les organisateurs, ce concours, - le premier du genre -, entend mettre en valeur le métier d'architecte d'une part, et les artisans gabonais d'autre part, travaillant dans le secteur du BTP, à travers la conception d'une maison de 100



Photo : DR

L'affiche annonçant le concours. Le lauréat sera connu aujourd'hui.

m² de 3 chambres, en matériaux nobles disponibles au Gabon (bois, brique, etc.). Tout en tenant compte des questions de

durabilité et de coûts, pour un prix accessible de 20 millions de francs maximum. Douze candidats ont pré-



Photo : DR

Le lauréat devra faire preuve d'ingéniosité avec son projet de construction d'une maison 100 % gabonaise.

senté leurs projets du 12 au 14 février dernier devant un jury de 12 personnes. Présidé par Bernard Rubi,

directeur de l'Institut français du Gabon, le jury s'est décliné en trois collèges : un collège institutionnel composé de représentants

des ministères gabonais; un collège de partenaires techniques et financiers français et européens; et un collège technique, avec des architectes et un ingénieur.

Pour rappel, ce concours a été officiellement lancé à Libreville, le 21 novembre 2018, à l'occasion de la 1ère Journée nationale de l'artisanat, par Carmen Ndaot, à l'époque ministre des Petites et moyennes entreprises et de l'Artisanat, et Muriel Soret, premier conseiller de l'ambassade de France. En présence, notamment, de M. Mebaley, président de l'Ordre gabonais des architectes.

**Entrepreneuriat/ 5e édition du Programme de la Fondation Tony Elumelu
UBA-Gabon en campagne de sensibilisation**

W. N.
Libreville/Gabon

UNE délégation de la filiale gabonaise de United Bank for Africa (UBA), conduite par son directeur marketing et de la communication, Ulrich-Oxens Emame, s'est rendue, vendredi dernier, à l'École 241, pour ex-

pliquer aux apprenants de cette structure le fonctionnement du prix Tony Elumelu pour l'entrepreneuriat. Pour lui, cette initiative vise à «sensibiliser et encourager les jeunes entrepreneurs gabonais à faire massivement acte de candidature au programme de développement de l'entrepreneuriat du TEF 2019». Selon l'orateur, la sous-ré-

gion d'Afrique centrale, avec seulement 3 % de projets soumis, pêche par un manque de projets ou d'entreprises financés par la Fondation Tony Elumelu. «Un déficit qu'il est temps de rattraper. Car, l'on a tout à gagner à tenter de présenter son projet», a-t-il indiqué. Au cours des différentes discussions, le directeur Marketing et de la commu-

nication de UBA-Gabon a rappelé à l'assistance que les projets à soumettre par les opérateurs économiques peuvent être liés à l'agriculture, au commerce, au numérique, à la santé ou à l'éducation. «Tout projet, même embryonnaire, ou novateur encore au stade des idées, est toujours le bienvenu», a indiqué Ulrich Oxens Emame, qui a profité de cette occasion pour en-

courager les apprenants de l'École 241 à massivement se faire inscrire sur la plate-forme de la Fondation Tony Elumelu pour l'entrepreneuriat. Pour les futurs lauréats, les entrepreneurs obtiennent un capital de lancement d'un montant de 5000 dollars, soit 2,5 millions de francs au cours de la première phase. A l'issue de la première étape, 5000 au-

tres dollars pourront suivre lors de 2e phase en cas de besoin. En plus de ce soutien financier, la TEF accompagne également les bénéficiaires à une formation accélérée de douze semaines dans les affaires, l'accès à des mentors expérimentés et l'appartenance au plus grand écosystème d'entrepreneuriat en Afrique.

C H A N G E S	COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 18/02/2019	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSINIERS			
		DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA		en date du	
		XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxx	1 EUR	655,957	CAC 40	18/02/2019	5 068,36
		USD	1,1260	1USD =	582,555	1 USD	605,085	DOW JONES	18/02/2019	25 295,19
		CAD	1,4959	1CAD =	438,503	1 CAD	472,258	BRENT (IPE) US Dollars/Baril 18 Fevrier 2019: 65,82		
		JPY	124,4500	1JPY =	5,271	100 JPY	556,818			
		GBP	0,8794	1GBP =	745,931	1 GBP	799,209			
		CHF	1,1340	1CHF =	578,445	100 CHF	62 154, 87			
		ZAR	15,9011	1ZAR =	41,252	100 ZAR	4 357,94			
		MAD	10,7730	1MAD =	60,889	1 MAD	64,32			
		CNY	7,6236	1CNY =	86,043	1CNY	88,62			
		KES	113,1800	1KES =	5,796	1KES	5,97			

Union Gabonaise de Banque
SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>